

Bibliothèques Paroissiales.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et tiens propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont particulièrement dignes de leur attention : Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0 ; Bibliothèque instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné. C. CAPELLI. Rue Notre Dame, près de Bonsecours. Montréal, le 4 juin 1850.

LE GUIDE

L'INSTITUTEUR.

UNE SÉRIE DE RÉPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC. PAR F. N. VALADE, ECR. CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages. Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir prompt débit. P. GENDRON. IMPRIMERIE-LIBRAIRIE. No. 29, rue St. Gabriel. Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIN.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT REÇUS et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations. PRIX TRÈS-MODÉRÉS — AUSSI : — Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. On prend en paiement des Démentures. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

IMAGES NOUVELLES. Réduction de prix.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et petits motifs, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/6 les 100 feuilles. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS, Pour MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET À VENDRE À LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, ou COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSERAYE. DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. ROLLAND, Imprimeur-Libraire, rue St. Vincent.—Prix : 2 sch.

MANUEL DE LA VESTE EPISCOPALE. MESSIEURS les Curés trouveront à vendre à l'Imprimerie des Melanges, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES ÉVÊQUES. Ce petit opuscule sera du plus grand avantage à tous les fidèles en général. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale dans leur paroisse, feront donc bien de se le procurer pour leur propre utilité. Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront la visite cette année. Le prix en est de deux schellins la douzaine et de six sols par exemplaire. C'est une bien faible somme pour un joli livret de 64 pages. JOS. RIVET.

AVIS AUX INSTITUTEURS. MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la Paroisse de Ste. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS. St. Elisabeth, 20 juillet 1850.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES. BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVÉ ET L'ORPHELIN. CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING. BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR., V. N. FABRE, ECR., H. L. ROUTH, ECR., W. LUNN, ECR. MEDECINS CONSULTANTS. F. T. BAGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LES avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre. Voici quelques-uns des avantages plus particuliers qu'offre cette société à ses assurés : 1. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles. 2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissaires des assurés eux-mêmes. Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance. 3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical. 4. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée, et cela au choix qui pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans. 5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait. 6. Un Bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite. Le Bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-bas, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au Bureau tous les jours. On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit Bureau sans référence ailleurs. On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au Bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc. Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE, Sur la Vie. CAPITAL, £500,000 STERLING. GOUVERNEUR : LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC. BUREAUX PRINCIPAUX. EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTRÉAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES. CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N. 49, MONTRÉAL. DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal. L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord. ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal. CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat. L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative. B. H. LAMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple. GEORGE W. CAMPBELL, M. D., AViseur Médical. JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal. ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par avance ses fondateurs. Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale. LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions. Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté. LES PROGRES DE LA COMPAGNIE Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling. PARTAGE DES PROFITS. Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1854. Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans. Les pouvoirs du Bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable. On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent. A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE. M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£50,000. BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BORRET, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant. Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR. QUEBEC.—Agent.—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN. GERANTS DANS BAS-CANADA. Sorci.—R. Harrower, ECR. Melbourne.—Thos. Tait, ECR. St. Andrews.—Frank Far. St. Hyacinthe.—Boucher de V. J. Ver. la Bruyère, ECR. St. John.—Charles Pierce John Robertson, ECR. Huntingdon.—R. B. So. Hawksbury.—Georges Hamilton, ECR. Stanstead.—F. Judd, ECR. Dunham.—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accueillant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie, comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations. Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC OU SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police. PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer au Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie. Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

Table with 5 columns: Age auquel on assure, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

LE MOIS DE MAI. LE Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHANT DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSECRATION et de plusieurs SALUTIFERES À LA ST. VIERGE; elle est précédée de tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici au Canada, et ne se vend que le même prix. J.-BTE. ROLLAND. N. 24, rue St. Vincent. Montréal, 19 avril 1850.

MOIS DE MARIE. NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE ET CIE. 2 Avril 1850. Rue St. Vincent No. 8.

EAU PLANTAGÈNE. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'appointé M. Jos BERTU, Marchand Grocier, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGÈNE où il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent Montréal, 26 octobre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39. Table with columns for months and courts (Cour du Banc de la Reine, Cour Supérieure, etc.).

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puitsnés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puitsnés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges. (a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, cours actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, causes d'expertes, motions, etc. (b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, cours actuel. La Cour de Circuit, pour les Circons de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté. La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année. La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année. La Cour de Circuit, pour le Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose, contient les extraits suivants : Extraits de Cornelius Nepos. Les 3et et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Fidelité. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s. 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poésie, contient : Les 3 premiers livres d'Énéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5s. 6d. Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d. ARMOUR et RAMSAY.

ATTENTION!! On imprime à ce Bureau : Adresses, Étiquettes, Billets d'Invitation, Lettres funéraires Et JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET. Imprimeur des Melanges Religieux, rue St. Denis près de l'Évêché.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance DEDIE

À LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHINIQUE, Ptre. LE soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'Autour et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ÉTABLISSEMENT DE RELIEURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc. Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848.

ATTENTION!!!

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE. Nouvelle pour se préparer à la Fête de la naissance de S. J. C. Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'italien, d'après la dernière Edition de Rome. PRIX : Un Sou la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

L. P. Boivin.

Notre-Dame et St. Vincent. VERTU de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-carrier. Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICH ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désiraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE. L. A. HUGUET LATOUR Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Éditeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRIN DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, .20 2 6. Chaque insertion subséquente, .0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, .0 3 6. Chaque insertion subséquente, .0 0 11. Au-dessus de dix lignes, (1ère insertion) chaque ligne, .0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, .0 0 1. Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré. AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX Montréal, M. FABRE, & CIE., Libraire Trois-Rivières, VAL. GUILLET, ECR., N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. P. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre Direct. Rivière du Loup, M. L. BARRÉAU, St. Athanase, M. H. AUBERTIN. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. LAROCQUE, Ptre, RÉDACTEUR EN CHEF. JOS. RIVET, PROPRIÉTAIRE, IMPRIMEUR.